5 NOV.

MOBILISONS-NOUS !

Des salaires qui ne suivent plus. Des équipes épuisées. Des métiers non reconnus. ÇA SUFFIT !

Vous êtes aide-soignant·e, infirmier·ère, agent·e de service, personnel·le administratif·ve, éducatif·ve ou technique… Chaque jour, vous faites tourner les établissements, souvent en sous-effectif, avec des plannings difficiles et une charge de travail toujours plus lourde.

Mais à la fin du mois, que reste-t'il sur la fiche de paie ?

Des salaires qui peinent à suivre l'augmentation des prix.
Des années d'ancienneté insuffisamment valorisées.

Des dimanches, des nuits et des jours fériés travaillés pour des compensations qui ne répondent pas aux contraintes vécues. Des collègues absent·e·s difficilement remplacé·e·s, des pauses écourtées et des équipes sous pression.

Des responsabilités supplémentaires sans reconnaissance salariale à la hauteur.

Prendre soin des autres ne devrait pas se faire au détriment de notre santé et de notre pouvoir d'achat !

NÉGOCIATIONS : Où en est-on ?

La valeur du point CCN51 est fixée à 4,58 € depuis juillet 2022. La CGT revendique 7,30 € pour obtenir un véritable rattrapage salarial. La FEHAP renvoie les négociations à la future convention collective unique (CCUE).
Mais nous, nous payons nos factures maintenant !
Nous avons besoin de mesures concrètes dans la CCN51, sans attendre une hypothétique amélioration demain.

Une mise à niveau au SMIC n'est pas une augmentation pour toutes et tous !

La CGT revendique :

- **Une vraie augmentation générale des salaires, avec un point à 7,30 €.**
- **Une meilleure reconnaissance de l'ancienneté, des diplômes et des qualifications**
- **Des grilles salariales revalorisées, qui permettent de progresser réellement au fil de la carrière.**
- **Des effectifs suffisants et des remplacements, pour arrêter de travailler constamment dans l'urgence.**
- **De meilleures conditions de travail, avec le respect des temps de repos et des droits des salarié·e·s.**
- **Des moyens financiers à la hauteur des besoins des établissements et des personnes accompagnées.**

LE 5 NOVEMBRE, FAISONS-NOUS ENTENDRE !

Seul·e, on subit. Ensemble, on peut peser sur les négociations !

SALAIRES • EMPLOIS • CONDITIONS DE TRAVAIL • RECONNAISSANCE

LE 5 NOVEMBRE 2026 : REJOIGNONS LA MOBILISATION AVEC LA CGT !

NOS MÉTIERS SONT ESSENTIELS. NOS SALAIRES ET NOS CONDITIONS DE TRAVAIL DOIVENT ÊTRE À LA HAUTEUR !

Fédération CGT Santé et Action Sociale - 10/2026 Ne pas jeter sur la voie publique.

Fédération de la Santé et de l'Action Sociale - Case 538 - 263 rue de Paris 93515 Montreuil CEDEX - revendic@sante.cgt.fr - Tel : 01.55.82.87.88